

ANNEXE 7

CHARTRE GRAPHIQUE ET EXIGENCES D'INFORMATION POUR LA REPRODUCTION DE LA MARQUE MEDITERRANEE SAUVAGE



MARQUE FIGURATIVE / CHARTE GRAPHIQUE

Composition du logotype

Le logotype se compose obligatoirement des différents éléments indissociables ci-dessous :

- Un dessin original représentant de façon stylisée le contour en cordage de deux poissons imbriqués et évoquant ainsi les produits de la pêche et les cordages des filets ;
- Un graphisme original des termes :
 - o « Méditerranée » dont le point sur le i est remplacé par un cœur et
 - o « Sauvage » inscrit au-dessous
- Un code couleur spécifique :
 - o le trait de corde ouvert à gauche et le terme Méditerranée en bleu foncé dont la référence pantone est (à compléter)
 - o le trait de corde ouvert à droite et le terme Sauvage en bleu clair dont la référence pantone est (à compléter)
 - o le cœur figurant le point du i de Méditerranée en rouge, dont la référence pantone est (à compléter), ou, dans le cas d'une impression en 2 couleurs, en bleu foncé (même couleur que le mot Méditerranée).



EXIGENCES TECHNIQUES POUR LA REPRODUCTION DE LA MARQUE ETIQUETTE

Lorsque la marque est utilisée pour désigner des produits issus de la pêche en Méditerranée dont l'origine sauvage, la qualité et la fraîcheur sont garanties, produits qui peuvent avoir subi des transformations primaires telles que : - éviscération, filetage, découpe, surgélation, conditionnement sous vide,
- et dans le cas particulier des coquillages et crustacés : cuisson au naturel et décoquillage,
le logo doit être complété par la mention : "LA PÊCHE DU JOUR. DU POISSON POUR DEMAIN" placée entre les termes « Méditerranée » et « Sauvage ».

Dans ce cas, la mention est reproduite en bleu ardoise dont la référence pantone est (à compléter), ou, si l'impression impose l'usage de 2 couleurs, dans le même bleu foncé que le terme Méditerranée.



Cet usage est strictement réservé aux produits qualifiés à la marque « Méditerranée sauvage ».

EXIGENCES TECHNIQUES POUR LA REPRODUCTION DU LOGOTYPE SUR LES ETIQUETTES DE PRODUITS TRANSFORMES

La marque figurative, dans sa version simple (sans le slogan « La pêche du jour. Du poisson pour demain ») peut être reproduite sur les étiquetages de produits de conserve qui utilisent comme ingrédient principal des produits « Méditerranée sauvage ».

Dans ce cas l'opérateur doit respecter strictement la charte graphique et se conformer aux dispositions suivantes :

- Sur chaque unité de vente figure un numéro de lot permettant de retrouver la traçabilité des produits de la mer utilisés qualifiés à la marque « Méditerranée sauvage » et le respect des exigences concernant le maintien de cette qualification au moment de la transformation ;
- A proximité de la marque figurative sont indiqués l'adresse du site internet de la marque www.mediterranee-sauvage.fr qui présente la démarche et les coordonnées de l'association VALPEM, et/ou le nom et les coordonnées de l'association VALPEM ou (www.valpem.fr ou val-pem@orange.fr)
- La marque figurative doit rester lisible. Ainsi elle doit être apposée dans une dimension minimale de 16 mm en hauteur et 20 mm en largeur, ou, par dérogation dans le cas particulier de conditionnement de petite taille (surface totale d'emballage hors couvercle et fond inférieure à 80 cm²) de 15 mm de largeur.

Avant utilisation de l'étiquette,

- a) Le modèle d'étiquetage est validé par VALPEM.

A cette fin, le Bon à tirer de l'étiquette, comprenant l'ensemble des mentions qui y figurent et notamment la composition du produit, est transmis à VALPEM pour vérification.

Cette vérification porte sur : le respect de la charte graphique, la présence des mentions obligatoires et le respect par la recette des spécifications définies dans le chapitre 6.2 du règlement d'usage.

Cette vérification est formalisée par l'établissement d'une autorisation de commercialisation transmise à l'opérateur.

- b)** Une copie du BAT validé avec l'autorisation de commercialisation est conservée par l'opérateur et peut être présentée en cas de contrôle. L'original est conservé par VALPEM.